

Compositionnalité et interprétation

Richard Vallée

Volume 30, numéro 2, automne 2003

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/008645ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/008645ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)

1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vallée, R. (2003). Compositionnalité et interprétation. *Philosophiques*, 30(2), 353–370. <https://doi.org/10.7202/008645ar>

Résumé de l'article

Je présente le principe de compositionnalité et deux arguments classiques en sa faveur — un argument de Davidson et un autre attribuable aux sémanticiens vériconditionnalistes. Je soutiens ensuite que deux catégories d'expressions — les pronoms pluriels et les contextuels — constituent des contre-exemples pour l'argument vériconditionnaliste, mais pas pour l'argument de Davidson. La raison en est que les premiers ont de fortes exigences quant aux entités constituant la valeur sémantique des expressions linguistiques faisant partie du lexique d'une langue, alors que l'argument de Davidson n'en a pratiquement aucune. Je propose finalement la notion de carte de contenu afin de prendre en compte l'idée que les énonciations n'ont pas toutes des conditions de vérité sémantiquement définies, mais que toutes déterminent tout de même sémantiquement, en tout ou en partie, une entité dotée de conditions de vérité.

Compositionnalité et interprétation¹

RICHARD VALLÉE

Université de Moncton, Campus de Shippagan

RVALLEE@admin.cus.ca

RÉSUMÉ. — Je présente le principe de compositionnalité et deux arguments classiques en sa faveur — un argument de Davidson et un autre attribuable aux sémanticiens vériconditionnalistes. Je soutiens ensuite que deux catégories d'expressions — les pronoms pluriels et les contextuels — constituent des contre-exemples pour l'argument vériconditionnaliste, mais pas pour l'argument de Davidson. La raison en est que les premiers ont de fortes exigences quant aux entités constituant la valeur sémantique des expressions linguistiques faisant partie du lexique d'une langue, alors que l'argument de Davidson n'en a pratiquement aucune. Je propose finalement la notion de carte de contenu afin de prendre en compte l'idée que les énonciations n'ont pas toutes des conditions de vérité sémantiquement définies, mais que toutes déterminent tout de même sémantiquement, en tout ou en partie, une entité dotée de conditions de vérité.

ABSTRACT. — I introduce the Principle of Compositionality and two arguments usually invoked to motivate it. The first one comes from Davidson and the second one from truth conditional semanticists. I suggest that two types of terms — plural pronouns and contextuels — prove that the latter is flawed. However, Davidson's argument remains plausible. The reason is that the truth conditional argument has very strong requirements with respect to the semantic value of lexical items, while Davidson's is not very demanding. I finally offer the notion of a content map to fit the idea that even if all utterances do not have semantically defined truth conditions, they nonetheless determine, completely or in part, a truth valuable entity.

Introduction

Chaque locuteur d'une langue peut, en principe, produire et comprendre un nombre illimité de phrases de cette langue. Comment la sémantique peut-elle rendre compte de la signification, et de notre compréhension de la signification, d'un nombre illimité de phrases d'une langue? À cette étape de la discussion, on s'en remet habituellement au principe de compositionnalité (ci-après PC):

PC: La signification d'une expression complexe est fonction de la signification de ses constituantes et des relations syntaxiques entre ces dernières.

Le principe acquiert toute sa force si on lui ajoute « et de rien d'autre ». Il est toujours compris dans ces termes, et je suivrai cette tradition. Il

1. Le présent texte constitue le développement d'idées présentées lors d'une conférence (« Composicao e Interpretacao ») donnée à Belo Horizonte dans le cadre d'un congrès et dont le texte fut publié dans les actes du congrès.

suppose aussi que les constituantes élémentaires pouvant avoir une occurrence dans une phrase sont en nombre fini et apportent la même contribution dans toutes les phrases où elles ont une occurrence. Je fais également cette supposition. Le PC est vague, ne précisant pas en quoi consiste une signification, ne fournissant aucun détail sur ce qui est considéré comme une composante et ne caractérisant pas la notion de fonction (Lahav, 1989; Pelletier, 1994a; 1994b; Janssen, 1997). On pourrait même substituer « déterminé par », « dépendant de » ou « construit à partir de » à « fonction de » dans le PC (voir Szabo, 2000) sans affecter ce que vise le principe. Il est aussi très général, n'étant ni caractéristique d'une langue particulière ni formulé pour une langue particulière, mais prétendument valide pour toutes les langues humaines. De mon point de vue, cette observation n'est pas une critique du principe, mais une reconnaissance de sa généralité: il doit être respecté par n'importe quelle notion de signification, n'importe quelle manière de segmenter des expressions, n'importe quelle notion pertinente de fonction et n'importe quelle langue humaine. Enfin, comme le souligne Pelletier (1994a), le PC n'est ni le résultat de recherches empiriques, ni mathématiquement prouvé. Il n'en demeure pas moins essentiel en philosophie du langage.

Ce principe a été défendu à l'aide d'arguments divers. Frege (1914) a introduit l'idée que l'on peut exprimer de nouvelles pensées, au moyen de nouvelles phrases, grâce à l'existence des mots, les blocs servant à construire les phrases, où chaque mot apporte sa contribution à la pensée exprimée par la phrase. On lui attribue couramment le principe de compositionnalité des sens: « Le sens d'une expression complexe est fonction du sens de ses constituantes et de leurs relations syntaxiques. » Son argument, concernant l'expression de nouvelles pensées, est essentiellement celui invoqué pour appuyer le PC. Ce dernier est cependant très rarement formulé en termes de sens frégéens ou de pensées.

Plus récemment, on a invoqué la nécessité de rendre compte de la productivité et de la systématité des langues naturelles. La productivité est simplement le fait qu'un nombre illimité de phrases d'une langue peuvent avoir une signification. La systématité des langues naturelles réside dans le fait que la contribution sémantique d'un élément du lexique comme un nom commun ou un adjectif est la même dans toutes les expressions complexes où cet élément a une occurrence². Par exemple, « livre » a la même contribution sémantique dans « Le livre est sur la table » et dans « Paul cherche désespérément un certain livre ». Le PC se présente comme une explication de ces traits des langues naturelles. Je n'examinerai pas l'argument de productivité/systématité. Ces aspects des langues naturelles sont cependant présupposés par les arguments que je veux examiner. Je

2. Entendu que cet élément n'est pas sémantiquement ambigu ou a été désambiguïé.

n'ai rien à dire sur la productivité, mais les thèses que je développe ont certaines conséquences pour notre compréhension de la systématique.

Dans la première section de mon texte, j'expose deux arguments indépendants fréquemment présentés en faveur du PC, un argument de vériconditionnalité et un argument d'apprentissage. Ces arguments sont souvent perçus comme les deux voies conduisant à une même destination. J'entends montrer qu'il n'en est rien. Mon but est modeste. Je présente des arguments suggérant que l'argument de la vériconditionnalité contient une prémisse que l'on doit rejeter. Mes arguments s'appuient sur des catégories d'expressions peu examinées en philosophie du langage mais omniprésentes dans les conversations quotidiennes. Ma conclusion a cependant, on pourra aisément s'en convaincre, une grande portée. Elle permet, et à juste titre, de remettre en question une certaine façon de faire la distinction entre sémantique et pragmatique. Elle incite aussi à considérer tant les langues naturelles que le principe de compositionnalité dans une nouvelle optique.

Les notions de vérité et de phrase jouent un rôle clé dans toute théorie des langues naturelles. Certaines phrases sont vraies ou fausses, et on identifie fréquemment la signification d'une phrase à ses conditions de vérité. Savoir ce que signifie une phrase est, dans ce cadre, connaître ses conditions de vérité. La signification d'un élément lexical n'est alors que sa contribution aux conditions de vérité des phrases dans lesquelles il a une occurrence. Les phrases, non les mots, ont préséance en théorie de la signification. L'argument de la vériconditionnalité s'appuie sur l'idée que les expressions complexes sont des phrases; il suppose que chaque élément lexical apporte, en vertu de sa signification, une contribution uniforme, systématique et vériconditionnellement pertinente explicitant parfaitement les conditions de vérité des phrases dans lesquelles il a une occurrence; enfin, il pose que la compétence linguistique est nécessaire et suffisante pour connaître la signification, ou les conditions de vérité, de n'importe quelle phrase. Dans la seconde partie de mon texte, je soutiens que les sémanticiens vériconditionnalistes posent des exigences que la valeur sémantique de certaines expressions faisant partie du lexique ne peut satisfaire et que l'on doit abandonner l'idée que la signification d'une phrase détermine toujours ses conditions de vérité ou les conditions de vérité de ses énonciations. Ce résultat est catastrophique pour l'argument de la vériconditionnalité, mais pas pour l'argument de l'apprentissage, lequel ne fait pas appel à la notion de vérité ou à la notion de conditions de vérité de phrases ou d'énonciations. Les notions de vérité, de conditions de vérité et de phrase jouent cependant un rôle clé en sémantique. Dans la dernière section de mon texte, je suggère une version modifiée du PC fidèle à l'argument de l'apprentissage, préservant le rôle de la notion de vérité en théorie de la signification et capturant certaines intuitions tout compte fait assez élémentaires. Elle laisse cependant place à des éléments vériconditionnellement pertinents qui ne sont pas sémantiquement fournis par des éléments

lexicaux ayant une occurrence dans une phrase. On a coutume de dire que la sémantique s'occupe des aspects vériconditionnels des expressions linguistiques; la pragmatique des aspects non vériconditionnels, intentionnels, des langues. Mon objectif est de brouiller la distinction entre la sémantique et la pragmatique ainsi conçues. Les conditions de vérité d'une énonciation ne dépendent pas toujours uniquement de la signification des composantes de la phrase énoncée.

L'argument de l'apprentissage

Davidson (1965, 1967) a présenté, à la défense du PC, un argument relatif à l'apprentissage et ayant un aspect transcendantal³. On peut le formuler dans les termes suivants :

- 1) Un locuteur linguistiquement compétent peut connaître la signification d'un nombre illimité de phrases d'une langue.
- 2) Apprendre la signification de chacune de ces phrases est une tâche impossible pour des sujets finis.
- 3) Si le vocabulaire de base de chaque langue contient un nombre fini d'éléments, alors des locuteurs finis peuvent apprendre et connaître la signification de chacun des éléments de cette liste.
- 4) Si le vocabulaire de base est fini, et si seulement des termes de ce vocabulaire ont une occurrence dans une phrase d'une langue, alors chaque phrase d'une langue est composée à partir d'un nombre fini d'éléments.
- 5) Si le nombre de règles grammaticales d'une langue est aussi fini, alors non seulement toutes les phrases d'une langue peuvent être engendrées à partir d'un nombre fini de règles grammaticales, mais les locuteurs de cette langue peuvent maîtriser ces règles.
- 6) Si la signification de chaque élément lexical, et rien d'autre, trouve un écho dans la valeur sémantique des phrases, c'est-à-dire si les phrases sont compositionnelles, alors on peut expliquer comment l'on peut connaître la signification d'un nombre illimité de phrases d'une langue.
- 7) Si on accepte le principe de compositionnalité, alors on peut rendre compte de notre connaissance de la signification d'un nombre illimité de phrases d'une langue.

La conclusion de l'argument est qu'une langue doit contenir un nombre fini de termes primitifs, dotés directement de signification, lesquels constituent les éléments de base de la langue nécessaires pour construire

3. Il écrit: « *I want to propose what seems to me clearly to be a necessary feature of a learnable language: it must be possible to give a constructive account of the meaning of the sentences in the language.* » (Davidson, 1965, p. 3.) Comme les langues humaines sont apprises, elles doivent pouvoir être apprises et doivent donc avoir le trait mentionné par Davidson.

des expressions complexes, et que chaque expression complexe doit être compositionnelle — sa signification doit être fonction de celle de ses composantes et des relations syntaxiques entre ces dernières, et de rien d'autre — si on veut expliquer notre compréhension d'un nombre illimité de phrases d'une langue. La signification de n'importe quelle phrase d'une langue est simplement le résultat de la mise en forme d'un nombre fini d'éléments lexicaux dotés de signification, chacun pouvant être appris, à l'aide d'un nombre fini de règles syntaxiques⁴. Cet argument, dans la mesure où il est justifié par les capacités humaines et non par des questions de méthodologie en sémantique, tend à montrer que n'importe quelle langue humaine doit contenir un nombre fini de termes primitifs, un nombre fini de règles syntaxiques et être compositionnelle. Je dirai que l'argument de l'apprentissage est substantiel, et non méthodologique. Il a deux autres aspects intéressants. À strictement parler, il ne s'appuie pas sur une conception bien précise de ce que serait la signification d'un terme et n'exerce pas de contraintes sur les traits sémantiques des éléments lexicaux, ce que fait l'argument de la vériconditionnalité. Enfin, il ne recourt pas à la notion de vérité. Davidson pense que la meilleure façon de rendre compte de la signification d'une phrase est de mettre à profit la notion de vérité, d'utiliser le schéma T et de se dispenser de la notion de signification. Une telle stratégie est adéquate dans la mesure où elle suppose que chaque élément lexical apporte le matériel sémantique pertinent. Mais l'argument de Davidson n'implique pas cette stratégie. Il n'engage pas à affirmer que connaître la signification d'une phrase, c'est connaître les conditions dans lesquelles cette phrase est vraie.

L'argument de la vériconditionnalité

La plupart des théories sémantiques sont vériconditionnelles. Selon les défenseurs de cette approche, la sémantique s'appuie sur les notions de phrase, de signification d'une phrase et de vérité. Dans ce cadre, expliciter la signification d'une phrase consiste à expliciter ses conditions de vérité, et connaître la signification d'une phrase, c'est connaître ses conditions de vérité. Connaître la signification d'une expression faisant partie d'une phrase est simplement comprendre la contribution de cette expression aux conditions de vérité de la phrase. Le principe de compositionnalité est, de l'aveu même des défenseurs de l'argument de vériconditionnalité, « un principe *méthodologique* prescrivant la façon de construire un système pour la syntaxe et la sémantique » (Janssen, 1997, p. 419; c'est moi qui traduis et souligne): il se fonde sur le besoin de conditions de vérité parfaitement

4. La thèse voulant que le vocabulaire est fini est présentée et défendue dans Davidson (1965); la thèse voulant que les règles syntaxiques sont en nombre fini est présentée, sans argument, dans Davidson (1967).

explicites et déterminées pour un nombre infini⁵ de phrases. Notons qu'il présuppose, sans offrir d'arguments, que le vocabulaire d'une langue est fini. Je ne me soucierai pas de ce point. Dowty, Wall et Peters (1981, p. 7) donnent une version standard de cet argument. Je le reconstruis comme suit :

- 1) La sémantique d'une langue humaine doit expliciter les conditions de vérité de toutes les phrases de cette langue.
- 2) Une langue humaine peut contenir un nombre infini de phrases.
- 3) Faire la liste des conditions de vérité d'un nombre infini de phrases est un projet irréalisable.
- 4) Les langues humaines ont un vocabulaire fini.
- 5) La syntaxe, par le biais d'un nombre fini de règles, peut engendrer un nombre infini de phrases d'une langue à partir d'un vocabulaire fini.
- 6) Puisque les langues humaines contiennent un vocabulaire fini, la meilleure stratégie pour expliciter les conditions de vérité des phrases d'une langue consiste à laisser les règles syntaxiques travailler de concert avec la signification des éléments lexicaux.
- 7) Si les conditions de vérité d'une phrase d'une langue sont fonction de la signification de chaque élément lexical et des règles d'engendrement de cette phrase, c'est-à-dire si les phrases sont compositionnelles, alors on peut expliciter les conditions de vérité d'un nombre infini de phrases d'une langue.
- 8) Si on accepte le principe de compositionnalité, alors on peut expliciter les conditions de vérité d'un nombre infini de phrases d'une langue.

Dans ce cadre, la valeur sémantique des éléments lexicaux est fortement contrainte. Le PC est une réponse adéquate au problème du sémanticien vériconditionnaliste dans la mesure où a) la contribution sémantique de chaque élément lexical est une entité d'un même type, de façon à ce que des entités de même type se composent de façon homogène; b) chacune apporte une contribution sémantique uniforme, systématique, aux conditions de vérité des phrases dans lesquelles le terme a une occurrence — chaque occurrence d'un élément lexical apporte toujours la même contribution sémantique aux conditions de vérité d'une phrase; c) enfin, la contribution sémantique de chacune est suffisamment riche pour satisfaire le besoin de conditions de vérité explicites et déterminées. Les vieux sens frégeïens, ou les intensions californiennes, sont le plus souvent invoqués pour satisfaire cette exigence.

Les théoriciens du langage se préoccupent des phrases en tant que types. Cependant, ils doivent expliciter les conditions de vérité d'énoncia-

5. J'utilise ici le mot « infini » parce que ce terme se retrouve chez les défenseurs de cet argument comme Dowty, Wall et Peters. On ne le retrouve pas dans les textes pertinents de Davidson.

tions de phrases. S'ils rendaient compte des phrases types en négligeant les énonciations, ils perdraient de vue la tâche de la théorie de la signification. Nous sommes quotidiennement aux prises avec des énonciations, et une théorie sémantique doit rendre compte de la signification, et de notre compréhension de n'importe quelle énonciation d'une phrase type. Les philosophes ont négligé la sémantique lexicale. Il faut pourtant se rendre à l'évidence que la signification de certains éléments lexicaux est inapte à satisfaire le besoin de conditions de vérité parfaitement explicites pour des énoncés types ou des énonciations d'énoncés types.

La sensibilité au contexte d'énonciation

Si j'affirme: « Je suis Brésilien », mon énonciation est fausse, tandis que si Jorge Amado utilise la même phrase, son énonciation est vraie. Dans le paradigme frégeén, toutes les énonciations d'une même phrase type expriment une même proposition et ont les mêmes conditions de vérité⁶. Nos énonciations de « Je suis Brésilien » ne peuvent suivre ce modèle: la sienne est vraie et la mienne est fausse; la mienne a certaines conditions de vérité — elle est vraie si, et seulement si, je suis Brésilien — et la sienne en a d'autres — elle est vraie si, et seulement si, il est Brésilien. Les expressions indexicales (« je », « ici », « maintenant », etc.) sont sensibles à l'énonciation. « Je » désigne toujours le locuteur de l'énonciation. Mon énonciation de ce terme me désigne, tandis que celle de Jorge Amado le désigne. Pour cette raison, les expressions indexicales ne peuvent référer au moyen d'un sens frégeén ou d'une intension californienne, insensibles à l'énonciation. Les indexicaux ont un rôle (Perry, 1977; 1997; 2001) qui détermine le référent du pronom énoncé et qui est sensible à l'énonciation. Par exemple, le rôle de « je » est « le locuteur de cette énonciation ». Le rôle d'un indexical est sa signification linguistique, et il détermine son référent dans un contexte. Les phrases indexicales types n'expriment pas de conditions de vérité, puisqu'une composante, l'indexical, n'apporte pas la contribution adéquate — elle ne contribue pas aux conditions de vérité de la phrase type, mais à celles d'une de ses énonciations. Les énonciations de telles phrases ont des conditions de vérité. Elles expriment des propositions singulières, contenant l'objet désigné par le rôle et la propriété exprimée par le prédicat. Par exemple, mon énonciation de « Je suis Brésilien » exprime une proposition qui me contient, en plus de la propriété d'être Brésilien. Une énonciation de « Je suis Brésilien » est vraie si, et seulement si, la proposition singulière < # est Brésilien > alors exprimée est vraie, c'est-à-dire si, et seulement si, la première composante, le locuteur de l'énonciation, exemplifie la seconde, soit la propriété d'être Brésilien. La signification linguistique de « je » apporte une contribution uniforme, systématique, aux

6. Les néofrégeéens, à la suite d'Evans, nient qu'il en va ainsi. Je ne prendrai pas le temps de critiquer leurs positions.

conditions de vérité des énonciations de phrases dans lesquelles il a une occurrence: ce terme désigne toujours le locuteur de l'énonciation. Elle est aussi suffisamment riche, sémantiquement, pour satisfaire le besoin de conditions de vérité explicites: en vertu de sa signification, elle insère toujours le locuteur de l'énonciation dans les conditions de vérité d'une énonciation d'une phrase où le pronom «je» a une occurrence. Si on comprend la signification linguistique ou le rôle d'un indexical et si on connaît le contexte d'énonciation, on peut identifier la proposition singulière exprimée. La sémantique des indexicaux a introduit une distinction importante entre signification linguistique et conditions de vérité.

Les démonstratifs sont aussi sensibles aux énonciations, mais ne sont pas dotés d'un rôle désignant un objet dans un contexte. «Il» apporte malgré tout une contribution uniforme aux conditions de vérité des énonciations dans lesquelles il a une occurrence: ce terme désigne toujours un objet contextuellement saillant indiqué par un geste de désignation ou une intention.

Les pronoms pluriels

Nous connaissons tous les pronoms personnels pluriels (Nunberg, 1993; Vallée, 1996) et nous les utilisons de façon sémantiquement compétente. Ces pronoms sont des termes référentiels sensibles au contexte d'énonciation. Parce qu'ils sont sensibles au contexte d'énonciation, ils ne peuvent référer au moyen d'un sens frégéen ou d'une intension californienne. «Nous» désigne le locuteur de l'énonciation et au moins une autre personne; «vous» désigne la personne à laquelle parle le locuteur et au moins une autre personne⁷. Ces pronoms sont systématiques, au sens où n'importe quelle énonciation de «nous», par exemple, désigne le locuteur de l'énonciation et au moins une autre personne. Je poursuivrai la discussion en utilisant comme paradigme le pronom «nous».

Les phrases à la première personne du pluriel n'ont pas de conditions de vérité, mais leurs énonciations en ont. Une énonciation de «Nous sommes les *Rolling Stones*» par Mick Jagger peut être vraie, et une autre par Bruce Springsteen est certainement fausse. À rebours des indexicaux singuliers, les pronoms pluriels n'apportent pas de contribution uniforme aux conditions de vérité des énonciations dans lesquelles ils ont une occurrence. Alors que «je» désigne *toujours* le locuteur de l'énonciation, lequel fait partie des conditions de vérité de phrases indexicales, «nous» ne désigne pas toujours les mêmes objets. Une énonciation de «nous» désigne toujours le locuteur de l'énonciation et au moins une autre

7. Mais «le locuteur de l'énonciation et au moins une autre personne» ne saurait constituer le rôle de «nous» et déterminer la contribution de ce terme aux conditions de vérité d'une énonciation où il a une occurrence (voir Vallée, 1996). La même remarque vaut pour «vous» et «la personne à laquelle parle le locuteur et au moins une autre personne».

personne. Cependant, non seulement cette énonciation ne spécifie pas quelle est ou quelles sont la ou les autres personnes désignées, mais elle ne contient aucune information permettant de déterminer combien d'autres personnes sont désignées. Dans un cas, ce peut être deux autres personnes, dans un autre, ce peut être trois autres personnes. Les pronoms pluriels n'ont pas pour signification un rôle désignant des objets spécifiques dans un contexte — ce ne sont pas des indexicaux — et n'ont pas de valeur sémantique associée spécifiant que cette expression réfère toujours à un objet saillant que le locuteur désigne par une intention ou un geste de démonstration — ce ne sont pas des démonstratifs. Alors qu'un locuteur maîtrisant la signification d'un indexical et connaissant le contexte d'énonciation d'une phrase contenant cet indexical peut identifier la proposition singulière exprimée, un locuteur maîtrisant la signification d'un pronom personnel pluriel et connaissant le contexte d'énonciation d'une phrase contenant ce pronom ne peut identifier la proposition exprimée.

La contribution de « nous » aux conditions de vérité d'une énonciation d'une phrase de forme sujet/prédicat où ce terme a une occurrence contient le locuteur et au moins un autre objet. Représentons les conditions de vérité sémantiquement fournies d'une énonciation d'une telle phrase par $\langle [\# , , ,], F \rangle$, où le locuteur de l'énonciation est indiqué par # dans $[\# , , ,]$. La contribution sémantique de « nous » $[\# , , ,]$ aux conditions de vérité d'une énonciation n'est pas uniforme à travers les énonciations parce que parfois cette expression peut désigner le locuteur et une autre personne, parfois le locuteur et trois autres personnes, etc. La valeur sémantique de « nous » n'est pas non plus suffisamment riche pour spécifier le ou les autre(s) objet(s) faisant partie des conditions de vérité de l'énonciation: « nous » ne désigne pas, sémantiquement, dans un contexte, un groupe d'objets plutôt qu'un autre. À l'audition d'une phrase à la première personne du pluriel, vous savez, en vertu de votre compétence sémantique, que « nous » désigne le locuteur de l'énonciation et au moins une autre personne, sans pouvoir dire de qui il s'agit, et que l'énonciation est vraie si, et seulement si, ces objets exemplifient la propriété qui leur est attribuée.

Une énonciation peut en outre se voir attribuer des conditions de vérité incompatibles. Supposons que je sois avec deux étudiants, *A* et *B*, et que j'énonce: « Nous irons à la conférence à deux heures », phrase qui n'est ambiguë ni syntaxiquement ni sémantiquement. Mon énonciation peut être vraie si, et seulement si: (i) *A* et moi irons à la conférence à deux heures; (ii) *B* et moi irons à la conférence à deux heures ou (iii) *A*, *B* et moi irons à la conférence à deux heures. Appelons (i), (ii) et (iii) des interprétations de l'énonciation. La signification de « nous » est manifestement responsable du fait que mon énonciation peut avoir trois interprétations possibles. Bien sûr, elle ne détermine pas, sémantiquement, l'une ou l'autre. « Nous » n'apporte le matériel pertinent ni pour déterminer les conditions

de vérité d'une phrase contenant ce terme, ni pour déterminer les conditions de vérité d'une énonciation d'une phrase où il a une occurrence. Un auditeur linguistiquement compétent comprend la signification d'une phrase à la première personne du pluriel et peut identifier, à l'aide d'informations sur le contexte d'énonciation, des interprétations possibles d'une énonciation d'une telle phrase. Une énonciation de « Nous irons à la conférence à deux heures » est néanmoins vraie ou fausse : elle est vraie dans certaines conditions, fausses dans d'autres. Si une telle énonciation peut avoir des conditions de vérité incompatibles, elle n'en a pas pour autant dans les faits. Mais si un auditeur peut identifier des interprétations possibles dans le contexte, il n'a pas pour autant identifié les conditions de vérité effectives de cette énonciation.

Si, comme les indexicaux singuliers, les pronoms pluriels sont sensibles au contexte extralinguistique de l'énonciation, ils peuvent aussi être sensibles au contexte intralinguistique. Supposons qu'un ami vous dise : « Pierre et Paul s'en viennent. Nous irons à la plage. » Quelles sont les conditions de vérité de la seconde phrase énoncée ? Est-elle vraie si, et seulement si, lui et vous allez à la plage ? lui et Pierre vont à la plage ? lui et Paul vont à la plage ? lui, Pierre et Paul vont à la plage ? lui, Pierre et vous allez à la plage ? lui, Paul et vous allez à la plage ? ou lui, Pierre, Paul et vous allez à la plage ? Encore une fois, votre compétence linguistique et des informations supplémentaires vous permettent d'identifier des interprétations possibles de son énonciation. Toutefois, la signification linguistique de « nous », conjointement avec des informations supplémentaires, ne permet pas d'en déterminer les conditions de vérité effectives, et vous ne pourrez les identifier en vous en remettant à votre seule compétence linguistique, ou à celle-ci jointe à des informations supplémentaires sur le contexte.

Si je dis : « Nous allons au cinéma », je sais ce qui rend vraie (ou fausse) mon énonciation. Un locuteur sémantiquement compétent sait que la valeur sémantique de ce pronom, au contraire de celle de « Je », par exemple, ne détermine pas univoquement les conditions de vérité d'une énonciation d'une phrase où il a une occurrence ; il connaît aussi les contraintes que ce terme exerce sur les conditions de vérité de son énonciation — il doit exprimer une proposition contenant plusieurs objets, dont le locuteur de l'énonciation, auxquels sont attribués le prédicat, et il vise certaines personnes. Il sait que le pronom « nous » requiert certaines intentions quant aux conditions de vérité d'une énonciation dont il fait partie. Afin qu'elle en ait, il doit lui en assigner. Je dirai qu'il doit interpréter son énonciation. Supposons que j'énonce, devant A et B : « Nous allons à la conférence à deux heures » et que j'interprète mon énonciation : ce que je dis est vrai si, et seulement si, A, B et moi allons à la conférence à deux heures. Un auditeur sémantiquement compétent sait que « nous », dans un contexte, ne désigne pas sémantiquement tous les objets pertinents pour

l'évaluation de la valeur de vérité d'une énonciation d'une phrase où il a une occurrence, sait quelles contraintes ce terme pose sur les conditions de vérité d'une énonciation d'une telle phrase, sait qu'une énonciation de « nous » peut avoir des conditions de vérité incompatibles, qu'il peut identifier dans le contexte, et sait que l'énonciation requiert de la part du locuteur l'assignation de conditions de vérité à son énonciation. Supposons que *B* entende mon énonciation de « Nous allons à la conférence à deux heures », comprenne la signification de chaque terme et identifie trois interprétations possibles. *B*, en vertu de sa compétence linguistique, sait que je dois interpréter mon énonciation et *B* doit identifier celle-ci. Identifier les conditions de vérité effectives de l'énonciation consiste à identifier l'interprétation du locuteur. Pour ce faire, *B* doit recourir à sa compétence linguistique. Celle-ci est nécessaire pour identifier les conditions de vérité de l'énonciation, mais elle n'est pas suffisante. Une énonciation d'une phrase à la première personne du pluriel a des conditions de vérité qui dépendent de *plus* que de la signification des termes de la phrase énoncée et de leurs relations syntaxiques. Elles dépendent de l'interprétation de son locuteur. Pour les identifier, un auditeur devra aller au-delà de sa compétence linguistique et de sa connaissance du contexte. Il devra attribuer au locuteur une interprétation de l'énonciation. Ajoutons que différentes énonciations d'une même phrase à la première personne du pluriel, comme « Nous irons au restaurant », peuvent avoir des conditions de vérité différentes parce qu'elles peuvent avoir des interprétations différentes. La contribution de « nous » aux conditions de vérité des énonciations n'est pas uniforme, systématique, pour toutes les énonciations de phrases contenant ce terme.

Mon argument ne se limite pas à « nous ». Le même type de problème est posé par les phrases à la seconde (« vous ») et à la troisième personne (« ils/elles ») du pluriel. Il est aussi soulevé par les pronoms pluriels en position d'objet. Enfin, il peut être reproduit avec les expressions contenant les adjectif possessifs pluriels « nos », « vos » et « leurs », et se pose pour toutes les expressions complexes de forme [adjectif possessif pluriel + nom commun], comme « nos enfants », « vos livres » et « leurs disquettes ». Si j'ai raison, les locuteurs doivent interpréter un grand nombre d'énonciations de phrases plurielles. Il est important de souligner que les énonciations de phrases contenant des pronoms et adjectifs pluriels soulèvent des problèmes pour le PC, dans une conception vériconditionnaliste, indépendamment de la distinction entre les interprétations collective, distributive et intermédiaire de ces phrases. La possibilité d'une interprétation collective, distributive ou intermédiaire d'une phrase contenant un pronom ou un adjectif possessif pluriel dépend d'objets, et ma thèse est que les objets rendant vraie une énonciation d'une de ces phrases, dans une interprétation ou une autre, ne peuvent être déterminés simplement sur la base de la valeur sémantique de « nous », « vous », « ils ». Les interprétations collective, distributive ou

intermédiaire soulèvent des problèmes additionnels que je ne peux aborder ici (voir Gillon, 1987, 1990; Vallée, 1999).

Les contextuels

Certaines phrases ne contenant pas d'expressions indexicales ont une valeur de vérité variant avec les énonciations. Supposons qu'en 1942 une sentinelle allemande voit un navire anglais entrer dans une baie française. Elle dit alors : « Un navire ennemi entre dans la baie », et son énonciation est vraie. Supposons qu'un résistant français observe la même scène et énonce la même phrase. Son énonciation est fausse. Cette phrase a donc des conditions de vérité qui varient selon les énonciations. Il est aisé d'identifier le terme responsable de ces variations : l'adjectif « ennemi ». Un adjectif n'est pas un terme référentiel. Afin de distinguer les termes référentiels qui font que des énonciations d'une même phrase peuvent avoir des valeurs de vérité différentes d'autres (noms communs, adjectifs ou verbes), non référentiels, qui ont le même trait, disons que ces derniers sont des contextuels (Partee, 1989; Nunberg, 1992; Vallée, 2003). De nombreux termes sont des contextuels : « local », « national », « étranger », « ami », « importé », etc. Une énonciation de « Les étudiants étrangers viennent surtout d'Afrique » peut être vraie si cette énonciation concerne un pays, fausse lorsqu'elle en concerne un autre ; une énonciation de « Les Volvo sont des automobiles importées » peut être vraie si vous parlez du Canada, fausse si vous parlez de la Suède. Si on soutient que des énonciations de « Un navire ennemi entre dans la baie » n'ont pas forcément la même valeur de vérité, la signification d'« ennemi » peut expliquer ce fait. Mais cette expression n'est pas un terme référentiel et n'entretient pas de relation sémantique univoque avec un objet du contexte. Invoquer des rôles caractéristiques des indexicaux est vain et la notion de contexte utilisée en théorie des indexicaux est ici inutile.

Syntaxiquement, « ennemi » est un adjectif qui peut être lié à un nom commun afin de former une nouvelle expression. Il n'est pas syntaxiquement relationnel. Sémantiquement, « ennemi » a néanmoins le sens de « opposé à *un autre* », en l'occurrence un *sens relationnel* (Vallée, 2003). Notons que rien dans la signification d'un contextuel ne fait référence à l'énonciation. Le second terme de la relation, « un autre », sémantiquement explicite dans la phrase et lexicalisé par le contextuel, laisse la porte ouverte à différents éléments pouvant expliquer les variations de valeur de vérité. La contribution d'« ennemi » aux conditions de vérité d'une énonciation serait donc une relation dont un terme doit être sensible à l'énonciation. Je représenterai cette contribution par [opposé à]. Disons qu'un contextuel a deux aspects sémantiques : i) un premier, descriptif (« opposé à »), et ii) un second, non descriptif et sensible à l'énonciation, ouvrant un logement pour une perspective, ou un paramètre. Ces deux aspects se retrouvent dans la contribution sémantique de chaque contextuel aux

conditions de vérité d'une énonciation, et cette contribution d'un contextuel est systématique. Ce qui occupera le logement ouvert par la signification du contextuel sera la valeur du paramètre pour cette énonciation de ce contextuel. La valeur du paramètre n'est pas la même pour toutes les énonciations. Par exemple, l'ennemi peut être ennemi des Allemands ou des Français. Une même énonciation de « Un navire ennemi entre dans la baie » peut aussi se voir attribuer des conditions de vérité incompatibles — dans notre exemple, si le navire est ennemi des Français, alors elle est fausse, et s'il est ennemi des Allemands, elle est vraie. La sémantique d'un contextuel n'apporte pas de contribution complète, explicite et systématique aux conditions de vérité des énonciations : elle ne détermine pas sémantiquement une perspective particulière pour une énonciation. Même si on traitait les contextuels comme syntaxiquement binaires, les problèmes que je viens de mentionner se présenteraient. Supposons qu'« ennemi » est une forme elliptique pour « ennemi de ». Les énonciations de cette phrase peuvent varier en termes de valeur de vérité. On peut en rendre responsable l'élément qui remplit la place libre dans l'ellipse. Mais la valeur du second argument, la perspective ou le paramètre, varie selon les énonciations et ne peut être remplie ou récupérée sur la base de la seule signification de la phrase utilisée dans le contexte. Les contextuels font que différentes énonciations d'une même phrase peuvent avoir différentes conditions de vérité, sans toutefois sémantiquement déterminer les conditions de vérité d'une énonciation d'une phrase contenant un contextuel.

Supposons que je sois chargé de vérifier les informations fournies dans un article de journal portant sur les mérites des différentes compagnies aériennes et que je lise, dans un article : « Les vols locaux sont non fumeurs. » Est-ce que cette énonciation est vraie ? Quelles en sont les conditions de vérité ? Deux énonciations de « Les vols locaux sont non fumeurs » peuvent avoir des conditions de vérité différentes, en raison du terme « locaux ». Par exemple, pour *VARIG*, les vols locaux sont des vols à l'intérieur des frontières du Brésil, alors que pour *Air Canada*, les vols locaux sont des vols à l'intérieur des frontières du Canada. Est-ce que les vols locaux dont il est question ont lieu au Brésil, au Canada ou dans un autre pays ? Malheureusement, le terme « locaux » n'indique pas systématiquement une valeur du paramètre : de quel pays s'agit-il ? Le contextuel est sémantiquement trop pauvre pour donner les conditions de vérité de l'énonciation : rien, dans la phrase « Les vols locaux sont non fumeurs », ne permet de dire si cette énonciation concerne les vols à l'intérieur des frontières brésiliennes, les vols à l'intérieur des frontières canadiennes ou les vols à l'intérieur d'autres frontières. Ma compétence linguistique est nécessaire, mais insuffisante, pour déterminer les conditions de vérité de l'énonciation. Il me faut recourir à d'autres informations. Est-ce que l'auteur de cette énonciation parle d'une compagnie brésilienne ? L'énonciation est alors fausse. Est-ce qu'il parle d'une compagnie canadienne ? Elle est

alors vraie. Le contextuel « locaux » ne se conforme pas au réquisit de l'argument vériconditionnaliste en ce qu'il n'apporte pas une contribution sémantique uniforme et explicite non seulement aux conditions de vérité des phrases dans lesquelles il a une occurrence, mais aussi aux énonciations de ces phrases. En vertu de sa signification, il introduit une relativisation à un paramètre, sans expliciter sémantiquement la valeur de ce paramètre. Différentes énonciations d'une phrase contenant un contextuel, comme « Les vols locaux sont non fumeurs », peuvent avoir des conditions de vérité différentes. Grâce à ma compétence sémantique, je sais que l'énonciation de cette phrase peut avoir différentes conditions de vérité — je comprends la signification linguistique de « locaux » — et je suis capable d'identifier des conditions de vérité possibles pour cette phrase — je connais les contraintes qu'exerce le contextuel sur les conditions de vérité de son énonciation. Un locuteur compétent sait que, pour que son énonciation soit vraie ou fausse, il doit lui assigner certaines conditions de vérité. Comme précédemment, je dirai qu'il doit l'interpréter. Par exemple, le locuteur énonçant : « Les vols locaux sont non fumeurs » doit assigner une valeur au paramètre introduit par « locaux ». Le locuteur énonçant : « Les vols locaux sont non fumeurs » peut relativiser son propos au Brésil ou au Canada. Un auditeur linguistiquement compétent sait que l'énonciation de cette phrase doit être relativisée, et il connaît les contraintes sur la relativisation. Il sait aussi que si l'énonciation a des conditions de vérité, alors le locuteur l'a interprétée — le locuteur a assigné une valeur au paramètre introduit par « locaux ». Lorsqu'il identifie ne serait-ce que vaguement son locuteur, il peut attribuer une interprétation à son énonciation. Encore une fois, pour ce faire, un auditeur doit aller par-delà sa compétence sémantique.

Signification, compositionnalité et conditions de vérité

Mes arguments contre l'interprétation vériconditionnaliste du principe de compositionnalité ne doivent pas être confondus avec ceux de Perry, Crimmins et Schiffer. Ces derniers soutiennent que les propositions exprimées par les énoncés d'attitude propositionnelle contiennent un mode de présentation psychologique vériconditionnellement pertinent, mais qui n'est pas « articulé » (*articulated*) par la phrase en ce sens qu'aucun élément de cette dernière ne le mentionne. La notion d'« inarticulation » à laquelle ces auteurs ont recours est syntaxique, puisque la structure de la phrase ne se refléterait pas dans la structure de la proposition exprimée, et sémantique, puisque l'élément qui n'est pas articulé est sémantiquement pertinent. Ma thèse concernant la sémantique d'expressions sensibles au contexte d'énonciation n'est pas que les énoncés contenant de telles expressions ont une composante inarticulée. Les termes pertinents sont réalisés dans la phrase, et la signification de ces termes fait place, explicitement, à des composantes qui ne sont pas déterminées sémantiquement. La composante

qu'il faut ajouter aux conditions de vérité n'est pas, non plus, une entité psychologique, soit un mode de présentation. C'est un élément non conceptuel faisant partie des conditions de vérité de l'énonciation (voir Vallée, 2003).

La valeur sémantique de certains termes — les pronoms personnels pluriels, les pronoms possessifs pluriels et les contextuels — n'apporte pas une contribution suffisamment riche et uniforme, ou systématique, aux conditions de vérité des énonciations qui soit à même de satisfaire les demandes des sémanticiens vériconditionnalistes. Pour cette raison, le projet sémantique de rendre explicites les conditions de vérité des phrases types ou d'énonciations de phrases types ne peut être réalisé, et on ne peut soutenir le PC sur cette base. L'argument, substantiel, de l'apprentissage demeure cependant intact. En effet, rien dans celui-ci n'exige que les éléments lexicaux apportent une contribution explicite, complète et uniforme aux conditions de vérité des énonciations. Cet argument s'appuie sur une notion relativement peu exigeante de signification. Mais nos intuitions vériconditionnalistes sont tenaces, et la notion de vérité ne devrait pas perdre son rôle en sémantique. Même si une énonciation de « La bière locale est dégueulasse » n'a pas de conditions de vérité sémantiquement déterminées, elle est néanmoins vraie ou fausse : le locuteur sait ce qui rend vraie son énonciation, et un auditeur peut identifier dans quelles conditions elle est vraie (ou fausse). Les conditions de vérité d'une énonciation d'une telle phrase, même si elles dépendent partiellement des interprétations des locuteurs, ne sont pas aléatoires et sont fortement contraintes par la signification des termes ayant une occurrence dans la phrase. Comme nous l'avons vu, les locuteurs ont appris et connaissent la signification linguistique des termes qui nous intéressent, savent qu'ils font que des énonciations les contenant n'ont pas toutes les mêmes conditions de vérité et savent que la phrase utilisée exige une interprétation. Les vériconditionnalistes n'ont pas entièrement tort : les locuteurs sémantiquement compétents utilisent leur connaissance de la signification des éléments lexicaux, et les relations syntaxiques entre ceux-ci, afin d'identifier les conditions de vérité de certaines énonciations. Comment marier l'argument de l'apprentissage aux intuitions des vériconditionnalistes ? J'aimerais introduire la notion de carte de contenu.

Prenons la phrase « Je suis Brésilien ». Une phrase indexicale type exprime une proposition singulière, dont la première composante est absente, attendant une énonciation pour être introduite. Disons que la phrase type « Je suis Brésilien » exprime une carte de contenu, $\langle \text{ , est Brésilien} \rangle$. J'appellerai la place destinée à une composante casier. Une énonciation de cette phrase exprime une carte de contenu sémantiquement remplie : la première composante est introduite en vertu de la signification de l'expression indexicale. Elle a alors des conditions de vérité, qui sont identifiées à la carte de contenu remplie, soit la proposition singulière. Un

locuteur sémantiquement compétent sait que « Je suis Brésilien » exprime une carte de contenu, sait quelle carte de contenu est exprimée et, étant donné sa compétence sémantique, sait comment elle est remplie pour une énonciation quelconque dans un contexte — la composante manquante doit être remplie par le locuteur de l'énonciation. La carte de contenu est structurée, et sa structure fait écho à la structure syntaxique de la phrase.

On peut généraliser la notion de carte de contenu et soutenir que toutes les phrases ayant des conditions de vérité sensibles au contexte d'énonciation expriment une carte de contenu. Encore une fois, la carte de contenu a une structure, faisant écho à la structure syntaxique de la phrase, et les casiers vides correspondent aux termes sensibles au contexte d'énonciation et déterminant sémantiquement, ou non, l'élément pertinent des conditions de vérité dans la phrase qui nous intéresse. Prenons la phrase « Nous irons à la plage ». Un locuteur sémantiquement compétent sait que n'importe quelle énonciation de cette phrase est vraie si, et seulement si, le locuteur et au moins une autre personne iront à la plage. Disons qu'il en connaît la carte de contenu, <[, , ,], irons à la plage>, sait qu'elle a au moins deux casiers et sait comment, sémantiquement, une énonciation de cette phrase voit un des casiers rempli — le locuteur y est sémantiquement introduit. Grâce à sa compétence sémantique, il sait qu'au moins un autre casier doit être rempli, mais il ne peut s'appuyer sur cette compétence pour dire combien de casiers de plus doivent être remplis ou pour remplir les autres casiers. Pour ce faire, il devra interpréter l'énonciation.

La notion de carte de contenu peut aussi être utilisée afin de saisir les problèmes soulevés par les phrases contextuelles. Supposons qu'un locuteur énonce: « Un navire ennemi entre dans la baie. » Un locuteur sait qu'une énonciation de cette phrase, en vertu de sa signification, est vraie si, et seulement si, un navire opposé à quelque chose d'autre, que le locuteur connaît, entre dans la baie. Il sait que cette phrase a pour carte de contenu quelque chose comme <[Un navire opposé à], entre dans [la baie]>. Appelons l'espace vide, dans la carte, casier. Encore une fois, le casier correspond à un élément dans la structure syntaxique de la phrase, l'adjectif. La valeur sémantique des expressions de cette phrase — en fait la valeur sémantique d'« ennemi » — ne permet pas de déterminer tout le contenu de cette carte pour une énonciation particulière. Pour cela, une interprétation est requise.

Les cartes de contenu sont intimement liées à la structure syntaxique de la phrase, puisqu'elles dépendent d'éléments lexicaux d'une certaine catégorie syntaxique en faisant partie. Qui plus est, elles ne dépendent pas simplement de la catégorie syntaxique de ces expressions, mais aussi de leur signification ou de leur valeur sémantique. De fait, les cartes de contenu dépendent de la valeur sémantique des constituants de la phrase. Disons que des phrases types expriment une carte de contenu, et que cette carte fait écho à la signification des composantes de cette phrase et à leurs

relations syntaxiques. Parfois la carte de contenu peut être remplie sémantiquement, dans un contexte, à cause des traits sémantiques de ses composantes, et parfois le locuteur doit y introduire par assignation les éléments pertinents — il doit l'interpréter. Le principe de compositionnalité, dans l'interprétation vériconditionnaliste, lie signification linguistique, structure syntaxique et conditions de vérité des phrases. Nous avons distingué la signification d'un terme et sa contribution aux conditions de vérité d'une phrase, ou d'une énonciation d'une phrase. On peut formuler le principe PC* :

PC* : La carte de contenu d'une phrase *P* est fonction de la signification linguistique de ses composantes et de leurs relations syntaxiques.

La signification des termes peut être apprise, et la carte de contenu peut être remplie, sémantiquement ou par interprétation, afin de donner les conditions de vérité des énonciations. Connaître la signification d'une phrase, c'est connaître la carte de contenu qu'elle exprime.

Conclusion

Certains éléments du vocabulaire d'une langue ont une valeur sémantique qui ne satisfait pas aux exigences du sémanticien vériconditionnaliste, mais qui peut être apprise. Les locuteurs sémantiquement compétents d'une langue savent que ces expressions sont sensibles au contexte d'énonciation et connaissent les contraintes qu'elles exercent sur les conditions de vérité des phrases dans lesquelles elles ont une occurrence. Notre compétence linguistique atteint la structure syntaxique et la signification d'une phrase, et elle nous permet d'identifier une carte de contenu d'une énonciation de cette phrase. L'interprétation est cependant parfois nécessaire afin de remplir celle-ci et obtenir les conditions de vérité d'une énonciation. On peut expliciter les conditions de vérité d'une énonciation. Cependant, la sémantique est insuffisante pour expliciter les conditions de vérité de certaines énonciations.

Si mes arguments sont justes, alors certaines expressions ont une signification linguistique systématique — les pronoms pluriels et les contextuels ne changent pas de signification linguistique avec les énonciations — qui n'apporte toutefois pas une contribution uniforme et complète aux conditions de vérité des énonciations. Quelles sont les implications de ma conclusion sur le principe de compositionnalité des sens — des pensées — de Frege ? C'est un sujet que j'espère pouvoir aborder d'ici peu dans un prochain article.

Bibliographie

Davidson, D. (1965), « Theories of Meaning and Learnable Languages », dans D. Davidson, *Inquiries Into Truth and Semantics*, Oxford, Clarendon Press, 1984, p. 3-15.

- (1967), « Truth and Meaning », *ibid.*, p. 17-36.
- Dowty, D., R. Wall et S. Peters, *Introduction to Montague Semantics*, Dordrecht, Reidel, 1981.
- Frege, G., « Logic in Mathematics », *Posthumous Writings*, Chicago, Chicago University Press, 1914.
- Gillon, B., « The Readings of Plural Noun Phrases in English », *Linguistics and Philosophy*, vol. 10, 1987, p. 199-219.
- « Plural Noun Phrases and Their Readings. A Reply to Lasersohn », *Linguistics and Philosophy*, vol. 13, 1990, p. 477-485.
- Janssen, Theo M. V., « Compositionality », *Handbook of Logic and Language* (sous la dir. de J. van Benthem et A. ter Meulen), Amsterdam, Elsevier, 1997.
- Lahav, R., « Against Compositionality: The Case of Adjectives », *Philosophical Studies*, vol. 57, 1989, p. 261-279.
- Nunberg, G., « Two Kinds of Indexicality », *Proceedings of the Second Conference on Semantics and Linguistic Theory* (sous la dir. de C. Baker et D. Dowty), Columbus, Ohio State University, 1992, p. 283-301.
- « Indexicality and Deixis », *Linguistics and Philosophy*, vol. 16, 1993, p. 1-43.
- Partee, B., « Compositionality », *Varieties of Formal Semantics*, GRASS, n° 3 (sous la dir. de F. Landman et F. Veltman), Dordrecht, Foris, 1984, p. 381-311.
- « Binding Implicit Variables in Quantified Contexts », *Papers from the Chicago Linguistic Society*, vol. 25, 1989, p. 342-365.
- Pelletier, F. J. « The Principle of Semantic Compositionality », *Topoi*, vol. 13, 1994a, p. 11-24.
- « On An Argument Against Semantic Compositionality », *Logic and Philosophy of Science in Uppsala* (sous la dir. de D. Prawitz et D. Westerstahl), Kluwer Academic Publisher, 1994b, p. 599-610.
- Perry, J., « The Problem of the Essential Indexical », *Noûs*, vol. 13, 1977, p. 3-21.
- « Indexicals and Demonstratives », *A Companion to the Philosophy of Language* (sous la dir. de C. Wright et R. Hale), Oxford, Basil Blackwell, 1997.
- *Reference and Reflexivity*, CSLI Publication, 2001, 208 p.
- Szabo, Z., « Compositionality as Supervenience », *Linguistics and Philosophy*, vol. 23, 2000, p. 475-505.
- Vallée, R. « Who are We? », *Canadian Journal of Philosophy*, vol. 26, n° 2, 1996 p. 211-230.
- « Composicao e Interpretacao », *Filosofia analitica, pragmatismo e ciencia* (sous la dir. de M. Pinto et coll.), Belo Horizonte, Editora da UFMG, 1998.
- « Plural Sentences and Semantic Ambiguity », *Manuscrito*, vol. 22, n° 2, 1999, p. 413-444.
- « Context-Sensitivity Beyond Indexicality », *Dialogue*, vol. 42, à paraître.